

Page: 1/6

**KLEIBERIT** 

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 24.07.2019 Numéro de version 8 Révision: 24.07.2019

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1. Identificateur de produit

· Nom du produit: KLEIBERIT 332.0

· 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance / du mélange ou utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

· Emploi de la substance / de la préparation Colle / Adhésif

· 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

**KLEBCHEMIE** M.G.Becker GmbH & Co. KG Max Becker Str. 4 D - 76356 Weingarten / Baden

Chimie S.a.r.l. 200, rue de Paris F - 67116 Reichstett Allemagne France

· Service chargé des renseignements:

Téléphone: +49 7244 62 0 Téléphone: +49 7244 62 152 FAX: +49 7244 700 0 FAX: +49 7244 700 152

Email: hse@kleiberit.com · 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

France (français, anglais) +45 8988 2286

+44 1235 239670 Numéro régional européen (langues européennes)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1. Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 GHS/CLP

La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.

- · 2.2. Éléments d'étiquetage
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Indications complémentaires:

Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on. Peut produire une réaction allergique.

Contient 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [EC 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [EC 220-239-6] (mélange dans un rapport 3 : 1). Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · 2.3. Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- · Description: Dispersion de polymères de polyvinylacétate en phase aqueuse
- · Composants dangereux:
- N° d'enregistrement Identification / Classification GHS-CLP

% 3-5%

1332-58-7 Aluminiumsilikathydrat

substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail

(suite page 2)

Page: 2/6

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.07.2019 Numéro de version 8 Révision: 24.07.2019

Nom du produit: KLEIBERIT 332.0

(suite de la page 1)

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1. Description des premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: néant
- · Après contact avec la peau: Rincer à l'eau chaude.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Après ingestion:

Rincer la bouche avec d'eau abondamment.

Recourir à un traitement médical.

- · Indications destinées au médecin:
- · 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1. Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Acide acétique
- · 5.3. Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- · 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, gravier, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- · Manipulation:
- · 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

fibérisation : en cabine ventilée avec courant d'air laminaire

à condition que la température d'utilisation ne soit pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Indications concernant le stockage commun: Respecter les réglementations nationales.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Page: 3/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.07.2019 Numéro de version 8 Révision: 24.07.2019

Nom du produit: KLEIBERIT 332.0

(suite de la page 2)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1. Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

N° CAS - Désignation de la substance

Type Valeur Unité

#### 1332-58-7 Aluminiumsilikathydrat

VL (Belgique) Valeur à long terme: 2 mg/m³

fraction alvéolaire

VME (Suisse) Valeur à long terme: 3 a mg/m³

- · 8.2. Contrôles de l'exposition 8 heures
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains: Gants de protection
- · Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Protection des yeux: Lunettes de protection
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales.
- · Aspect:

Forme:
Couleur:
Beige
Odeur:
Acidulée
Seuil olfactif:
Non déterminé.

Valeur du pH:
Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Point d'éclair: Non applicable.
 Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.
 Température d'inflammation: Non applicable.

Température de décomposition: Non déterminé.
 Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé.

Propriétés explosives:
 Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure:
Supérieure:
Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C:
Densité à 20 °C:
Densité relative.

Non déterminé.

23 hPa (water)

ca. 1,1 g/cm³
Non déterminé.

(suite page 4)

Page: 4/6

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.07.2019 Numéro de version 8 Révision: 24.07.2019

Nom du produit: KLEIBERIT 332.0

(suite de la page 3)

Densité de vapeur: Non déterminé.
 Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

**Dynamique à 20 °C:** ca. 8000 mPas

Brookfield (6 / 20 rpm)

Cinématique: Non déterminé.

• 9.2. Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1. Réactivité

voir l'article 10.3

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 10.2. Stabilité chimique Stable lorsque conservé et utilisé correctement.
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4. Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5. Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6. Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1. Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

L'utilisation de conservateurs dans ce produit est indispensable.

Une sensibilisation à ces substances peut déjà exister et en cas de contact avec la peau des réactions allergiques peuvent survenir.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1. Toxicité
- · Toxicité aquatique: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- · 12.2. Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications: Le produit est biodégradable.

(suite page 5)

Page: 5/6

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.07.2019 Numéro de version 8 Révision: 24.07.2019

Nom du produit: KLEIBERIT 332.0

(suite de la page 4)

- · 12.3. Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4. Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Ne pas rejeter dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

- · 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6. Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1. Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Peut être incinéré avec les ordures ménagères / les déchets commerciaux à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.

· Catalogue européen des déchets

08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1. Numéro ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADN, IMDG, IATA néant
- · 14.3. Classe(s) de danger pour le transport
- · Classe néant
- · 14.4. Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA néant
- · 14.5. Dangers pour l'environnement:
- · Marine Pollutant: Non
- · 14.6. Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II

de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

· 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Faire attention à Pos no 2 - Identification des dangers

· Règlement EU

67-56-1 méthanol: REACH, Annex XVII, No. 69

Réglement (CE) N° 649/2012

127087-87-0 α-(4-nonylphenyl)-ω-hydroxy poly(oxy-1,2-ethanediyl), branchedAnnex I Part 1 Annex I Part 2

- · Prescriptions nationales:
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction: Réservé aux utilisateurs professionnels.

(suite page 6)

Page: 6/6

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.07.2019 Numéro de version 8 Révision: 24.07.2019

Nom du produit: KLEIBERIT 332.0

(suite de la page 5)

· Réglementation française (décret n ° 2011-321): classe A+

• 15.2. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique: Sécurité & Environnement
- · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

·F